

Vivre avec une épilepsie pharmacorésistante...

- Pour faire appel à la solidarité légale, obtenir des adaptations de ses conditions de vie, d'enseignement, de travail, la personne handicapée doit remplir un dossier MDPH *maison départementale des personnes handicapées*
- Votre malade a besoin de vous
 - Pour savoir qu'une aide est possible
 - Pour évaluer ses déficiences
 - Pour formaliser la demande (certificat médical)

Handicap épilepsie :

- crises pas bien contrôlées
- Et/ou traitement mal toléré
- Et/ou trouble(s) associé(s)

Pour bien évaluer, BILAN DU NEURO++

- nature de l'épilepsie,
- type de crises, nombre, moment de survenue
- Prodromes? Etat postcritique, fatigabilité
- Risques (blessure, divagation, état de mal, etc.)
- troubles associés, impact sur apprentissages
- traitements et effets secondaires.

= ce qui impacte vie quotidienne, travail, scolarité, vie sociale et que vous décrivez de votre point de vue de médecin

↳ ne pas avoir la capacité de faire
↳ être empêché de faire à cause du risque

Aides et prestations

- **Reconnaissance travailleur handicapé**
- **Allocations**
- **Orientation**
 - scolarité adaptée au handicap
 - établissement médicosocial
- **Prestation de compensation du handicap**
 - Aide humaine, transport, aménagement logement, aide technique, etc..
- **Assurance vieillesse du parent au foyer**
- **Carte d'invalidité, carte de stationnement**

A chacun selon son besoin

- Selon le projet de vie
- Selon l'âge (enfant, adulte, personne âgée)
- Selon la sévérité de l'épilepsie
- Selon les déficiences associées et leur sévérité

- Selon le cadre fixé par la loi pour la solidarité nationale

